

A quelle hauteur intellectuelle et morale n'arriverait-on pas à cinquante ans si, dès la jeunesse, on cultivait de son mieux son esprit et son âme.



ORGANE DE LA VILLE DE NICOLET ET DES COMTES DE NICOLET ET D'YAMASKA

JOURNAL BI-MENSUEL.

NICOLET, vendredi, 3 décembre, 1937.

Camille DUCUAY, Fond. teur.

VERS LA CINQUIÈME ANNÉE



Avec la présente édition, votre journal local, "Le Nicoletain" entre dans sa cinquième année.

Ce journal a été fondé, au prix des plus grands sacrifices, par un journaliste de talents et de mérites, feu Camille Duguay, enfant de La Baie du Febvre, ancien élève du Séminaire de Nicolet.

Cet organe de la ville épiscopale et de la région, n'a jamais failli au programme qu'il s'était tracé pour la propagation des bonnes idées dans les domaines éducationnels, religieux, moral et patriotique. Né en pleine crise économique, (1933) "Le Nicoletain" n'a guère connu de prospérité. Un grand nombre de citoyens ont tenu à honneur de souscrire et de lire leur journal local, mais quelques personnes, il faut l'avouer, renoncèrent encore à recevoir le journal de leur localité, tout comme il s'agissait d'un article de luxe, d'une dépense inutile. Evidemment, elles ne s'arrêtèrent pas à considérer l'immense différence qu'il y a entre la minime somme de un dollar et les services que le journal de leur place peut leur rendre ainsi qu'à leur famille.

"Le Nicoletain" est loin d'être parfait; nous ne le savons que trop. Aussi, serait-il plus facile de l'améliorer considérablement s'il recevait de chaque famille de Nicolet et des paroisses florissantes de la région l'appui qu'il mérite. Toutefois, en dépit de cette indifférence qui est devenue une résistance de tous les jours, nous avons l'impression de procéder graduellement aux améliorations désirées, selon nos faibles moyens et nos propres efforts, surtout depuis que la situation, sans être encore enviable, nous donne confiance que nous nous acheminons de plus en plus vers cette expansion dont la reprise des affaires est marquée.

* * *

"Est-il une institution plus indispensable à notre survie, à notre avancement et à la conservation de notre influence à la campagne, que celle de la presse rurale, du journalisme régional?" écrivait dernièrement un confrère averti.

"C'est véritablement une sentinelle qui veille sur les droits de notre peuple et qui se tient toujours en avant-garde pour le protéger, en même temps que pour défendre les intérêts de nos centres ruraux. C'est surtout en ces heures troubles où toutes les théories, même les plus subversives, ont cours qu'on devrait comprendre l'importance de la tâche accomplie par la presse hebdomadaire canadienne-française.

En parlant de la presse en général, ne la qualifie-t-on pas de quatrième puissance? Quant à nous, nous serions plutôt enclins à lui décerner le titre de première puissance. Et ce qui est vrai pour la grande presse, l'est tout autant pour notre petite presse hebdomadaire. En effet, devant elle, toutes les autres puissances s'inclinent et toutes lui font la cour. Ce que le législateur, le notaire, l'homme public, le manipulateur de combinaisons plus ou moins recommandables, le semeur d'idées de désordre et de haine parmi les classes, redoutent par-dessus tout, ce ne sont pas les cris de l'indignation publique mais la grande voix de la presse."

* * *

"De toutes les lectures, a dit Mgr Besson, la plus commune, la plus perfide, la plus dangereuse, c'est celle du mauvais journal": c'est-à-dire le journal à sensations, la feuille à tout dire et à tout faire. "Il ne se tromperait guère celui qui attribuerait à la mauvaise presse la plupart des maux qui affligent la société à l'heure présente" disait Léon XIII.

Au congrès de la presse catholique, Pie XI a dit entr'autres ces mémorables paroles: "La presse mène le monde. Elle est le transmetteur de la pensée humaine. Les journalistes sont des hauts-parleurs intelligents!" Plaise au Ciel que tous soient des hauts-parleurs moralisants!

"Delenda Carthago", comme disait Caton l'ancien. A la mauvaise presse, il faut opposer le bon journal.

Il appartient aux journalistes catholiques de dresser une forte digue contre les flots corrupteurs de la mauvaise presse. Il n'existe qu'un antidote efficace aux mauvais écrits: ce sont les bons. Cependant, à quoi servirait-il à un médecin de composer le contrepoison le meilleur, si l'empoisonné refuse de l'avaler? Ainsi, pour guérir des maux propagés par une presse sans scrupule, il importe de se nourrir du bon journal. Nous le répétons, le bon journal est nécessaire, et il importe qu'il soit lu. Il faut que chacun fasse sa part dans ce domaine. Les journalistes catholiques ont sans doute l'obligation de guider leur plume au service du bien. Mais le public a aussi le devoir de nourrir son esprit des saines lectures qui lui sont destinées.

"Le Nicoletain" est heureux de se proclamer un antidote à ce poison des mauvaises lectures, de la mauvaise presse. C'est un ami attentif et dévoué. Il a des yeux pour surveiller les mouvements mondiaux et locaux. Il a des oreilles pour écouter les discours séditieux, les conseils sauteurs. Il a une intelligence pour commenter les événements. Il a un cœur et une âme pour pleurer sur tous les deuils, pour se réjouir de vos succès et de vos bonheurs, pour proclamer la beauté des célébrations religieuses, sociales ou patriotiques.

Or si "Le Nicoletain" est votre meilleur ami, pourquoi ne pas être aussi le sien.

Afin de permettre à chacun de devenir un lecteur de notre journal régional, nous avons décidé à l'occasion de notre quatrième anniversaire, d'offrir à nos lecteurs anciens ou nouveaux, une prime. On trouvera des détails à ce propos en cette même édition.

Nous remercions sincèrement tous les lecteurs, collaborateurs et annonceurs qui, dans le passé, ont honoré "Le Nicoletain" de leur appréciable patronage. Ils ont compris l'importance d'un organe régional franchement dévoué aux intérêts de la religion, de la société, de la patrie.

Madame Camille DUCUAY.

Notes Historiques sur Nicolet

Par Rodrigue CAMIRAND

(suite)

Après avoir étudié, dans le chapitre précédent, la vie de Jean Nicolet comme explorateur, nous allons l'étudier maintenant dans sa vie privée aux Trois-Rivières.

A partir du 9 décembre 1635, nous constatons la présence de Jean Nicolet aux Trois-Rivières; jusqu'à sa mort, il a habité ce lieu, qui fut sa résidence dans la colonie en dehors de l'époque où il avait vécu avec les Sauvages de l'Ouest. De 1635 à 1642, il ne s'écarta pas des Trois-Rivières, et y remplit les fonctions d'interprète et de commis de la Nouvelle-France. Ayant en main les intérêts de la traite des Cont-Associés, on le vit, plus d'une fois, donner des preuves de l'empire qu'il exerçait sur les Sauvages. En de certains moments de crise, le poids de son influence mit fin aux difficultés de tous genres qu'entraînaient toujours les rapports avec les tribus sauvages. Son dévouement était acquis pour tous, Français ou Indiens.

Deux ans après son arrivée aux Trois-Rivières, Jean Nicolet, ayant renoncé à sa vie d'explorateur, épousa le 7 octobre 1637 Marguerite Couillard, enfant de onze ans, fille de Guillaume Couillard et de Guillemette Hébert de Québec. Malgré la différence d'âge, — Jean Nicolet avait environ trente-neuf ans le mariage fut heureux et prospère.

Sa femme, Marguerite Couillard, filleule de Champlain, ne lui donna qu'une fille, laquelle épousa Jean-Baptiste Le Gardeur de Repenitay, dont le fils, Augustin Le Gardeur de Courtemanche, officier dans les troupes, se distingua par de longs et utiles services dans l'ouest, fut un digne contemporain de Nicolas Perrot, de même qu'un honorable rejeton de son grand-père Jean Nicolet.

Deux frères de Nicolet, dont l'un prêtre et l'autre navigateur, quittèrent le Canada quelques années après sa mort. Il ne resta plus que le nom du courageux voyageur imposé par les trépassés à la rivière Nicolet, la même que Champlain avait baptisé du nom de Pontgravy.

Noble homme Jean Nicolet de Belleborne, comme le qualifie l'abbé Tanguay d'après un document du temps, possédait, de concert avec Olivier Tardif, son beau-frère, une terre, (plus tard le bois de Gomin) sur la route actuelle de Sainte-Foye près de Québec. Le ruisseau Belleborne traverse une partie de la propriété de l'historien J. M. Le Moine et est encore connue sous ce nom.

Le mariage de Jean Nicolet, commencé sous d'heureux auspices, ne fut pas de longue durée, une mort glorieuse l'ayant bientôt enlevé à sa famille.

La guerre des Iroquois fournissait souvent à Nicolet des occasions de montrer son zèle pour le service du roi et de la religion; l'histoire a enregistré le trait suivant qui ne manque pas de grandeur et qui termine noblement la carrière de notre interprète.

Une troupe d'Algonquins des Trois-Rivières ayant capturé un Sokokié (Sauvages de la Nouvelle-Angleterre dont la nation était alliée aux Iroquois) l'amena en cette place pour le tourmenter. C'était le 19 octobre 1642. Le malheureux fut livré à la barbarie des hommes, des enfants et des femmes, — ces dernières n'étaient pas les moins actives dans ces sortes de supplices. La plupart de ces Sauvages étant païens, conséquemment peu susceptibles de suivre les avis des missionnaires, on se trouva fort en peine de savoir comment délivrer le prisonnier. Jean Nicolet eût pu être d'un grand secours en cette circonstance, mais il était parti depuis quelques semaines pour aller à Québec remplacer momentanément M. Olivier Le Tardif, son beau-frère, commis général de la Compagnie de la Nouvelle-France, qui passait en France.

Le Père Le Jeune, montant aux Trois-Rivières à l'époque où y arrivait le prisonnier en question, intercède vainement pour lui auprès de ses bourreaux; ceux-ci répondirent aux remontrances par de nouveaux tourments infligés à leur victime. M. des Rochers, gouverneur de la place, voyant qu'il n'obtenait rien, envoya un canot à Québec avertir le gouverneur-général et solliciter l'intervention de Jean Nicolet. Le généreux employé, n'écoulant que son cœur, se jeta dans une chaloupe, avec M. de Ghavigny, et deux ou trois autres Français qui allaient à Sillery, où demeuraient M. de Ghavigny. C'était à la fin d'octobre, sur les sept heures du soir, au milieu d'une tempête épouvantable. Ils n'étaient pas arrivés à Sillery qu'un coup de vent du nord-est chavira la chaloupe. Les naufragés s'accrochèrent à l'embarcation renversée sans pouvoir la remettre à flot. Alors Nicolet s'adressant à M. de Ghavigny, dit: "Sauvez-vous, vous savez nager, je ne le sais pas. Je m'en vais vers Dieu. Je vous recommande ma femme et ma fille." La chaloupe n'était pas loin d'une roche située assez près du rivage déjà bordé de quelques glaces en cette saison, mais l'obscurité ne permettait pas de distinguer les objets. M. de Savigny se jeta seul à la nage et atteignit la terre avec beaucoup de peine. Les malheureux qui restaient cramponnés à la chaloupe se virent emportés par les vagues à mesure que le froid les gagna.

La perte de Jean Nicolet fut vivement regrettée car il s'était concilié l'estime et l'affection non seulement des Français, mais encore des Sauvages. Il était également et uniquement aimé des sauvages et des Français. Il conspirait puissamment, autant que sa charge le permettait, avec nos Pères, pour la conversion de ces peuples, lesquels il savait manier et tourner où il voulait, d'une dextérité qui à peine trouvera son pareil". (Relation de 1643). Souvent déjà, il s'était exposé au danger de la mort pour des motifs de charité. "Il nous a laissé, observe le Père Vimont, des exemples qui sont au-dessus de l'état d'un homme marié et tiennent de la vie apostolique et laissent une envie aux plus fervents religieux de l'imiter".

Tel fut Jean Nicolet, un canadien de cœur qui travailla, sans songer à la gloire, pour établir le nom français et la religion dans ces contrées barbares.

(à suivre)

Notre Représentant

Le représentant de notre journal dans la ville sera M. Rodrigue Camirand, qui aura charge de visiter nos hommes d'affaires pour leur expliquer qu'il y va de leur intérêt que le journal vive, car en vivant il pourra leur rendre service. Et ce qui fait vivre les journaux, c'est l'annonce comme c'est l'annonce qui fait connaître le marchand.

Il faut que l'homme dans les affaires tienne constamment son nom dans le public, s'il veut réussir.

Vous pourriez l'oublier. M. Camirand est chargé de vous le rappeler.

En même temps, ce représentant inscrira votre nom sur la liste d'abonnés.

C'est un devoir de recevoir le journal local. Vous ne voudriez pas être du nombre de ceux qui refusent leur coopération à une oeuvre utile, fondée dans le but de promouvoir les intérêts de la ville?

Alors, hommes d'affaires et citoyens, accueillez comme il convient celui qui ira vous parler du "Nicoletain".

Et d'avance nous vous remercions pour ce que vous ferez en vue d'édifier l'entreprise d'un bon journal.

Le temps de l'Avent

Car les deuils ont suivi les révoltes du monde, Et la Justice passe où meurt la Charité. Le lincoln est immense et la fosse profonde Où descend, dans sa nuit, l'aveugle humanité. L'abbé Arthur Lacasse.

Nous venons d'entrer dans le temps de l'Avent.

L'Evangile de dimanche nous rappelle notre fin dernière, les phénomènes terrifiants qui doivent annoncer la fin des temps. Cela sera bientôt venu, car la vie de l'homme n'est qu'un jour dont le soir s'enveloppe d'ombre et de mystère.

La vie de l'homme n'est qu'une année, dont le printemps passe vite. Floraison, moisson, brises parfumées, soleils merveilleux, joies de vivre, enivrement des beaux jours: tout cela fuit à tire d'ailes.

Déjà, c'est l'automne. Tout a pâli. Tout s'est fané. L'ombre étend son voile endeuillé sur toutes choses et son malaise dans les cœurs.

Une année s'achève et la nature pleure... Ainsi, l'humanité, après avoir connu le charme, la grâce des printemps pleins de promesses et d'éclat, l'enivrement des productions de la pensée, de l'art, de la science, du génie, éprouvera la mélancolie d'assister à ce qui s'éteint, l'angoisse de pressentir la fin suprême, la terreur en face des phénomènes précurseurs de l'ultime déclin.

* * *

L'Eglise, comme une mère sage, chaque année nous remet en mémoire ces grandes vérités de nos fins dernières. Elle connaît la nature oublieuse de ses enfants, leur faiblesse en présence des sollicitations aux plaisirs, de l'entraînement vers des sentiers qui ne savent que les éloigner de la véritable voie qui conduit au bonheur éternel.

Cette dernière voie n'est peut-être pas, à première vue, la plus invitante, la plus large, la plus facile. Cependant, une fois qu'on s'y est engagé résolument, elle a ses attraits et l'air qu'on y respire apporte à l'âme un contentement incomparable à tout autre. Il suffit de pénétrer dans un monastère, pour se convaincre de cette idée.

Il suffit d'approcher des personnes vertueuses, même dans le monde, pour comprendre que ce ne sont ni les mondains, ni les riches, ni les viveurs qui sont les plus heureux.

Nous avons vu le bonheur niché dans des chaumières, parce que là habitait aussi la vertu. Le vertu, c'est-à-dire le respect de soi-même, la charité envers autrui, avec la pensée de Dieu au-dessus de tout; voilà ce qui doit remplir la vie d'un chrétien.

Le temps de l'Avent a été institué afin de nous permettre ces réflexions, de nature à nous remettre sur la bonne voie, si par malheur nous l'avions quittée.

Étant admis que tout acte mauvais demande réparation, et que tous nous avons erré, il s'ensuit que nous devons expier. Aussi, le temps de l'Avent nous est offert comme une étape de pénitence.

Écoutons la voix de l'Eglise. Méditons les salutaires vérités qu'elle nous enseigne. Réfléchissons sur notre destinée. Il sera facile ensuite de régler notre conduite, d'harmoniser nos moeurs à l'éternelle Loi.

Madame Camille DUCUAY.

Grande fête chez les Chevaliers de Colomb

Dimanche, le 21 novembre un grand nombre d'applications ont été enregistrées au bureau du Grand Chevalier et l'on espère augmenter l'effectif de la Chevalerie de Nicolet d'une cinquantaine de membres.

Le Grand Chevalier de ce Conseil, M. Ubaldo Caron, a été élu à la présidence de la cérémonie solennelle de l'installation des officiers nouvellement élus de ce conseil, suivi d'une partie d'huitres.

L'installation des officiers eut lieu à 4 hrs p.m. et devait être présidée par le Vénérable Député de District, le Frère B. Moreau. Mais malheureusement la mort soudaine d'une de ses soeurs, religieuse à la communauté des Rév. SS. de l'Assomption de la Ste-Vierge, l'obligea à remettre cette haute fonction et cet honneur au Frère Dr Harry P. Smith, ex-Grand-Chevalier de ce Conseil qui s'acquitta avec grande distinction de cette fonction qui venait de lui être remise par le Député de District et fut donné à cette cérémonie toute la solennité à laquelle chaque chevalier devait s'attendre.

Après la cérémonie de l'installation des officiers le Frère Harry Smith remercia le Vénérable Député de District, le Frère B. Moreau, de l'honneur qu'il lui avait fait en le choisissant pour le remplacer à cette cérémonie, il lui offrit ses plus sincères condoléances pour le deuil qui vient de le frapper, puis il céda la présidence au Grand Chevalier du Conseil 1326 de Nicolet, Frère Ubaldo Caron.

L'on jeta les bases du projet de l'organisation d'une initiation aux trois degrés qui devra avoir lieu à Nicolet le 5 décembre prochain. Cacun des membres est invité à apporter son concours dans cette organisation et principalement en présentant chacun un candidat au Conseil 1326 pour l'initiation du 5 décembre laquelle selon les apparences sera l'une des plus solennelles qui se soient encore faite dans Nicolet. Déjà

les ex-Grands-Chevaliers du Conseil 1326 de Nicolet ont été: l'hon. juge Arthur Trahan, M. M. Ephrem Belecourt, Dr H. P. Smith, J. W. Denis, Em. Rousseau, Dr Bruno Lahaie.

Ce jour de fête se termina par une partie d'huitres magnifiquement organisée par le dévoué Intendant des Chevaliers, le Frère Girardeau. Les frères Girardeau, Laurent Proulx,

Cours Postsecondaire

Lors de leur dernière réunion tenue dernièrement, l'Union Catholique des Cultivateurs de Nicolet a décidé de bénéficier pour sa part dans l'octroi des \$75,000.00 accordés par les gouvernements fédéral et provincial pour venir en aide à la jeunesse en organisant des cours postsecondaires pour les jeunes cultivateurs de Nicolet.

M. l'abbé J. Bte Gaya, aumônier diocésain de l'Union Catholique des Cultivateurs de Nicolet donne les explications voulues au sujet de l'application de cette loi et les avantages que les fils de cultivateurs pourraient retirer de ces cours postsecondaires.

Plus de 40 fils de cultivateurs âgés entre 18 et 30 ans se sont inscrits pour suivre ces cours qui seront donnés par des instructeurs spéciaux du gouvernement dans le courant du mois de février prochain.

M. l'abbé Gaya déclara que sur les 26 paroisses du comté de Nicolet, 24 étaient actuellement organisées pour bénéficier de ces cours postsecondaires.

Visite des salles de l'Hôtel Dieu

Mercredi après-midi, le 25 novembre dernier, avait lieu la visite annuelle des salles des pauvres de l'Hôtel-Dieu, de cette ville, sous le haut patronage de M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale, et de Mme J.-O. Courchesne, présidente de l'Association des Dames de Charité de cette ville. Toutes les officières ainsi qu'un grand nombre de membres de l'Association des Dames de Charité et des Enfants de Marie se sont fait un devoir de relever de leur présence cette fête qui, chaque année cause une si grande joie et un si grand honneur à tous ces pauvres délaissés de la fortune de cet hôpital.

Dans chacune des salles, M. le chanoine Hébert adressa quelques mots d'encouragement aux pauvres. Il leur assura que si leur situation ne leur permet pas d'agir activement dans tous les domaines pour la propagation du bien, au moins leurs prières sont un vif atout et sont considérées comme de la plus haute valeur par le bon Dieu. Les Dames de Charité, elles, par leur activité sont les instruments du bon Dieu pour soulager les pauvres et les délaissés. Alors il insista auprès des pauvres pour que ceux-ci continuent à prier pour le succès de l'oeuvre des Dames de Charité.

Il y eut quelques petits morceaux de chant par les pauvres. Mmes J.-O. Courchesne, Félix Descoeteaux et Armand Proulx, à leur tour, surent égayé les pauvres par leur chant et leur musique.

Corrigeons-nous

A PROPOS D'AUTOMOBILE

GEAR

Les Anglais appellent gear tout le mécanisme qui sert à transmettre le mouvement. Ce mécanisme en français porte le nom d'engrenage.

HOOD, HOODSIDE

La partie métallique qui recouvre le moteur et qui se replie de chaque côté sur charnières porte en français le nom de capot. Chacun de ses côtés mobiles s'appelle volet.

Ne disons pas hood pour capot et hoodside pour volet.

FRAME

Les longerons, sortes de poutres de fer, et leurs traverses forment le châssis sur lequel se fixe la caisse d'une automobile. Le châssis est ce que les Anglais appellent frame.

Paul Laffleur, Josaphat Joyal et plusieurs autres surent faire régner la gaieté la plus complète pendant toute la soirée.

Tous les Conseils de Chevaliers de Colomb de la province de Québec sont invités à prendre part à cette démonstration du 5 décembre prochain et d'y réserver les candidats qu'ils auront à faire initier à cette date.

A cette même assemblée il a été décidé d'organiser pour la saison d'hiver des parties de cartes et autres amusements publics qui auront lieu à différentes dates en leur salle de la rue Notre-Dame.

La Semaine Provinciale

(Communiqué de l'Union Nationale)

LE JOURNAL "CLARTE". —

A la suite de la saisie opérée au bureau de "Clarte" à Montréal, les directeurs de ce journal l'ont fait imprimer à Toronto et ils tentent de le faire parvenir à leurs abonnés de la province de Québec. La police provinciale a déjà saisi un grand nombre d'exemplaires, mais elle ne peut pas les saisir tous. Aussi le Premier Ministre s'est-il adressé au fédéral, en particulier au ministre des Postes, pour lui demander son aide dans la lutte contre les communistes. Voici la déclaration faite à ce sujet par l'hon. M. Duplessis:

L'HON. M. DUPLESSIS ET L'ASSURANCE-CHOMAGE.

L'hon. M. Duplessis a répondu la semaine dernière à la lettre de l'hon. M. King au sujet de l'assurance-chômage. Le Premier Ministre a déclaré que la province de Québec est prête à coopérer à un système fédéral de l'assurance-chômage, mais qu'elle ne consentirait jamais à ce que le fédéral empiète sur ses droits. Plutôt que d'amener la constitution, l'hon. M. Duplessis s'est déclaré en faveur d'une législation constitutionnelle adoptée par les diverses provinces. Il déclare qu'on attendait l'institution de cette assurance, il faudrait mettre fin au chômage actuel en entreprenant de grands travaux publics, et à cette fin, il demande de nouveau au fédéral de venir en aide à la province de Québec.

Deux autres premiers ministres, l'hon. M. Aberhart d'Alberta, et l'hon. M. Dymally du Nouveau-Brunswick ont pris une attitude semblable. Ils ont fait remarquer comme l'hon. M. Duplessis, que la lettre de l'hon. M. King ne contient pas suffisamment de détails pour leur permettre de se prononcer de façon catégorique.

DEUX RECENTES NOMINATIONS

Le Major Redmond Roche, avocat, a été nommé assistant du Colonel Pluze, chef de la police provinciale, pour le district de Montréal.

Monsieur James Covers, de Noranda, a été nommé au poste de vice-président du Syndicat National de l'Électricité. Comme Monsieur S. A. Baulne a déjà été nommé président il ne reste plus qu'un membre du syndicat à nommer.

NOUVEAU CONTRAT COLLECTIF.

L'hon. M. William Tromblay vient de publier dans la Gazette Officielle le contrat collectif signé de l'industrie du meuble. Cette convention s'applique à toute la province. Les signataires sont d'une part les manufacturiers de meubles et d'autre part, la fédération catholique nationale du meuble et les autres associations similaires. La province est divisée en quatre zones, et chaque genre de travail est à son tour subdivisé. Une

clause spéciale a été insérée quant au travail des ouvrières. Il a été stipulé que celles-ci devront recevoir un salaire égal à celui des hommes à partir du premier juin 1938. Jusque là, leur salaire est fixé par la convention.

LES USINES D'ESCOURT.

Le Premier Ministre a eu une longue entrevue la semaine dernière avec M. S. A. McLaughlin, président de la Compagnie Fraser qu'il avait convoqué pour discuter la question de la réouverture du moulin à papier d'Escourt dans le comté de Témiscouata ainsi que la question de la seigneurie Fraser. A la suite de cette entrevue, l'hon. M. Duplessis a déclaré que les nouvelles du marché européen pour le papier et la pulpe s'annoncent très favorables. "Pourvu, dit-il, que l'exploitation de la forêt soit faite chez nous d'une façon raisonnée, la province de Québec trouvera dans cette industrie une de ses plus grandes sources de revenus".

FETE A MONSIEUR C. E. DUBE.

M. C. Eugène Dubé, ancien maire de la Rivière du Loup, a été l'objet d'une belle démonstration dimanche soir de la part de ses concitoyens, à l'occasion de sa nomination à la Régie Provinciale de l'Électricité. Cette fête a réuni tous les principaux citoyens de la Rivière du Loup sans distinction de parti politique. Tous les orateurs, parmi lesquels on remarquait l'hon. M. Onésime Gagnon, ministre des Mines et des Pêcheries, ont été unanimes à rendre hommage à Monsieur Dubé et à féliciter le gouvernement provincial du choix heureux qu'il avait fait.

CONFERENCE DE MONSIEUR JEAN MERCIER.

Monsieur Jean Mercier, C.R. a donné une intéressante conférence la semaine dernière au Foyer National à Limoulin. Parlaient du communisme, il a montré les dangers qui menacent actuellement notre province et expliqué qu'avec l'excitation des passions populaires, ce danger devient de plus en plus sérieux. Il a blâmé les politiciens qui font appel aux passions du peuple pour arriver à leurs fins. M. Mercier a ensuite expliqué la portée de la loi du cadenas et il a raconté comment cette loi a été appliquée dernièrement à Montréal pour mettre fin à la propagande du journal "Clarte". Le conférencier a fait remarquer en passant que si l'action a obtenu un si beau succès, c'est grâce pour une bonne part à la bonne organisation de la sûreté provinciale, ajoutant qu'il aurait été absolument impossible d'obtenir un tel succès avec l'ancienne police de M. Charles Lanctôt. Traitant ensuite la question du chômage, M. Mercier a rappelé ce que le gouvernement a fait dans tous les domaines pour procurer du travail à la population et en particulier à la jeunesse. Il a expliqué le fonctionnement du plan Bloudeau-Rogers pour venir en aide à la jeunesse.

COMMUNISME ET FASCISME

L'hon. M. Adélar Godbout, ancien premier ministre de la province et chef du parti libéral a déclaré la semaine dernière dans un grand discours prononcé à Québec que le fascisme constituait actuellement pour notre province un plus grand danger que le communisme. Le lendemain, l'hon. Onésime Gagnon, ministre des Mines, a protesté contre cette affirmation. Il a demandé au chef libéral de dire en quoi consiste actuellement la menace fasciste. "Il n'y a vraiment de menace fasciste que dans le cerveau de l'hon. M. Godbout," dit-il.

LES DECHETS DE POISSON

Une nouvelle industrie est en voie de s'établir dans la Gaspésie. A la suite d'expériences conduites par le

Maux de Tête Pour prompt soulagement, prenez un verre de ABBEY'S Le sel de santé

ministère provincial des Pêcheries, on a décidé d'utiliser les déchets de poisson, c'est-à-dire une quantité de choses que jusqu'ici les pêcheurs étaient obligés de jeter. A l'avenir, ces déchets seront envoyés à Carleton où après leur avoir fait subir différentes modifications ils seront transformés en nourriture pour les renards. Ce sont de nouveaux revenus pour les pêcheurs.

REPOSE DE M. DUPLESSIS A LA LETTRE DE M. MACKENZIE KING AU SUJET DE L'ASSURANCE-CHOMAGE

Le Premier Ministre de la province de Québec se déclare prêt à coopérer à un plan fédéral, mais à condition que les droits de la province soient préservés. Il suggère un système de législation concurrente de la part des différentes provinces. M. Duplessis déclare cependant que ce qui presse le plus, c'est de régler le problème actuel du chômage, et il demande de nouveau au fédéral d'aider la province à entreprendre un vaste programme de grands travaux publics.

Voici le texte de ce document: Québec, le 22 novembre 1937

Honorable W.-L. Mackenzie King, Premier Ministre du Canada, Edifice du Parlement, Ottawa.

Mon cher Premier Ministre,

Votre lettre du 5 novembre en rapport avec l'établissement d'un système fédéral d'assurance-chômage a été soumise au gouvernement provincial qui l'a étudiée attentivement. La province de Québec serait certainement heureuse de collaborer à l'établissement d'un système juste et raisonnable d'assurance-chômage.

Votre lettre ne mentionne ni les grandes lignes ni les détails importants de votre projet. En ce qui regarde Québec, nous considérons ces renseignements comme absolument essentiels. La constitution garantit notre complète autonomie, et inutile de le dire, pour ces raisons bien évidentes, nous ne ferons rien qui puisse la détruire.

Le gouvernement de Québec est toujours prêt à collaborer et à coopérer, mais il est fermement et irrémédiablement opposé à l'union législative.

Il serait possible d'établir un système national d'assurance-chômage sans empiéter sur les droits de la province. Par exemple, chaque province pourrait adopter une législation concurrente ou d'assistance (enabling) comme cela s'est déjà fait plusieurs fois dans le passé. De plus, il y a d'autres moyens d'établir l'assurance-chômage fédérale tout en sauvegardant l'autonomie provinciale.

Nous remarquons que vous considérez le chômage comme un problème national dont le fardeau financier repose surtout sur Ottawa. Alors, ne pensez-vous pas qu'il est très important et urgent de mettre fin au chômage actuel et conséquemment aux secours directs? Le programme de travaux publics productifs que nous avons suggéré à votre gouvernement, il y a des mois, aiderait considérablement à atteindre le but désiré.

La disparition du chômage actuel contribuerait largement à la solidité et à la stabilité d'un système d'assurance-chômage contre le chômage à venir.

Bref, le gouvernement est prêt à coopérer de tout coeur à l'établissement d'un système juste et raisonnable d'assurance, et de plus à un programme de travaux publics productifs auquel nous faisons allusion plus haut.

Bien à vous, (signé) Maurice DUPLESSIS.

NOS RESSOURCES FORESTIERES, MINIERES ET HYDRAULIQUES DOIVENT SERVIR AU BIEN DE LA POPULATION, DECLARE M. DUPLESSIS

La province de Québec, dit le Premier Ministre, entend garder son droit de contrôle sur l'exploitation des ressources naturelles. — Défense de la loi d'enregistrement des compagnies. — Pas de nouvelles taxes sur l'industrie minière d'ici quelques années. — De l'énergie électrique à des taux raisonnables. — Protection du capital honnête. — Le gouvernement développe les

Tonique ZYMOPHOS Il est particulièrement recommandé dans les cas de pauvreté de sang, faiblesse, convalescence, excès de fatigue du corps et de l'esprit, neurasthénie, fatigue nerveuse, etc. En vente partout

chutes de l'Abitibi et du Témiscamingue.

Dans un grand discours qu'il a prononcé à Montréal, la semaine dernière, l'hon. M. Maurice Duplessis a fait d'importantes déclarations au sujet de la sauvegarde et du développement des ressources naturelles de la province.

"Tel, dans la province de Québec, dit d'abord le premier Ministre, nous considérons que les ressources minières doivent être le meilleur moyen d'établir notre jeunesse et de procurer à la population un domaine d'activité et de progrès durables et féconds. Nos ressources minières et nos ressources naturelles en général doivent servir au bien commun, faire la richesse de la population et surtout servir à l'établissement de notre jeunesse."

PROTECTION NECESSAIRE

Le Premier Ministre explique ensuite que les services des mines ont rendu des services signalés à la province et qu'ils méritent l'attention du gouvernement. "L'industrie minière, dit-il, sera protégée comme toutes les industries honnêtes. Nous allons donc vous aider, mais à une condition, c'est que vous ayez des droits à un rendement juste et même abondant, la population a droit aussi à un rendement juste: l'ouvrier a droit à un juste salaire et à des conditions de travail raisonnable, et la province a droit aussi à des revenus appropriés."

M. Duplessis assura alors que les taxes sur les mines ne seront pas augmentées d'ici quelques années, pour permettre à cette industrie de se développer.

LES TAUX D'ELECTRICITE

Le chef du gouvernement annonce ensuite une nouvelle intéressante. A l'avenir, les compagnies minières n'auront pas le droit de fabriquer elles-mêmes de l'électricité. Par ailleurs, le gouvernement verra à ce qu'elles obtiennent des taux raisonnables. Ce n'est pas tout. Nous allons construire nous-mêmes, dit M. Duplessis. Nous ne confions pas les pouvoirs d'eau déjà établis: nous les prenons. Nous allons développer les pouvoirs d'énergie électrique dans le nord de la province. Ici, le Premier Ministre demanda aux capitalistes de prendre ses paroles en bonne part, les assurant que rien ne leur fera changer d'idée.

Enfin, les compagnies papeteries n'auront pas le droit, elles non plus, de fabriquer de l'énergie électrique, afin qu'elles ne soient pas tentées de produire du papier à des prix injustes pour leurs concurrents.

ENREGISTREMENT DES COMPAGNIES

A la dernière session, le gouvernement a fait passer une loi obligeant toutes les compagnies qui exploitent nos ressources naturelles à prendre une charte provinciale, ce qui permet au gouvernement de les surveiller. Voici ce que déclara M. Duplessis à ce sujet:

"La province de Québec, non seulement possède ses ressources naturelles, mais elle les détient en vertu du pacte confédératif, et ce pacte confédératif lui reconnaît un contrôle absolu sur ses ressources naturelles. Si donc nous avons, en vertu même de la constitution, le contrôle de ces ressources, il est logique que nous en contrôlions l'exploitation; aussi, ceux qui veulent les exploiter devront se conformer aux lois de Québec."

M. Duplessis ajouta qu'il est contre le séparatisme, qu'il n'a jamais voulu soulever le cri de race ou l'esprit de clocher, mais qu'il est pour l'autonomie complète de la province. C'est ainsi, dit-il, en protégeant nos richesses et en les faisant servir au bien commun, que nous attirerons ici le capital sain, dont nous avons besoin.

Ecole Sociale Populaire

HEURE CATHOLIQUE AU POSTE C K A C, à 5h. 45

Les causeries de l'Heure catholique, organisée par le Comité des Oeuvres catholiques de Montréal, sous le patronage de S. Exc. Mgr Gauthier, sont consacrées cette année à l'éducation chrétienne d'après l'encyclique Divini Illius magistri. Celle du 5 décembre — la neuvième de la série — sera donnée par le R. P. Hilaire, O.F.M., professeur de théologie morale au Studium franciscain de Rosemont. Il parlera de l'Eglise et de ses oeuvres d'éducation. Cette causerie commence à 5h. 45. Elle dure vingt minutes. A 6h. 05 programme musical par le Choeur Pie X, sous la direction de M. Ethelbert Thibault, P.S.S.

"L'ORDRE NOUVEAU"

Le numéro du 20 novembre de "L'Ordre Nouveau" contient une riche matière sur des sujets d'actualité. L'article de tête appartient à la série d'études consacrées à l'encyclique Divini Redemptoris. Ecrit par l'abbé Joseph Gariépy, professeur au Séminaire des Missions Étrangères, il traite de la justice sociale. Le P. Archambault analyse l'effort fait durant la dernière Semaine syndicale et en tire les conclusions pratiques. Le P. Richard Arès, S. J., démontre à la lumière des enseignements de Léon XIII, de Pie XI et du cardinal Villeneuve, que ce serait contraire à la liberté de parole que de l'accorder au communisme, puis il trace les devoirs du patronat catholique à notre époque. Des docu-



Impossible de nier les FAITS!

Les Magasins Dominion ont mis devant le public les faits se rapportant à leur service dans la province de Québec. Et ces faits sont probants. Parce qu'ils sont des faits, il est impossible de les démentir ou de les amoindrir. Les assauts de la critique se heurtent en vain contre eux!

C'est un fait qu'ils achètent de vastes quantités de produits des cultivateurs et fabricants locaux.

C'est un fait qu'ils sont d'excellents locataires et d'importants usagers des utilités et services publics.

Partout où ils sont établis dans la province, les Magasins Dominion ont servi les meilleurs intérêts des acheteurs en créant des méthodes supérieures pour la manutention et l'étalage des produits et en vendant à des prix beaucoup plus avantageux pour les nombreux consommateurs qui sont leurs clients fidèles et satisfaits.

Ainsi, par exemple, c'est un fait admis que les Magasins Dominion ont amélioré les conditions d'achat pour le public.

C'est un fait qu'ils ont mis à portée plus facile de la ménagère une variété beaucoup plus grande de produits plus frais.



ments de bonne source exposent la propagande communiste en différents pays, entre autres aux États-Unis par le P. Georges Ramaekers et au Canada où les tactiques du journal "Clarte" et de son rédacteur Jean Péron sont dévoilées. Un plan d'études sur la rationalisation chrétienne, une bibliographie syndicaliste, quelques notes d'actualité complètent ce numéro. Le prochain (5 décembre) traitera tout spécialement de l'organisation corporative, en particulier dans la province de Québec.

LE TYPHUS A SOLOVKI

D'après la presse polonaise, une épidémie de typhus sévirait actuellement dans les camps de concentration de Solovki et aurait déjà emporté 2000 prisonniers politiques. Étant donné le manque absolu d'hygiène de médecins et de médicaments, la mortalité augmente chaque jour.

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment feriez-vous pour demander plaisamment à quelqu'un une prise de tabac? — Je lui dirais: "Monsieur, permettez que j'enfonce mes extrémités digitales dans vos concavités tabaciques, pour en extraire une poudre nasale, qui dissipe les humeurs aquatiques de mon cerveau marécageux."

— Comment fer

L'Heure Littéraire

La Justice

C'est là l'idéal très désirable, mais pas toujours réalisé... Comment se fait-il que la justice, qui n'est autre chose que l'ordre en action, ait ici-bas, tant de peine à frayer son chemin?

La droiture, l'honnêteté ne sont-elles pas, pour ainsi dire, naturelles à tout esprit logique? Imagine-t-on seulement que l'humanité se compose d'opresseurs et d'opprimés?

Si l'égoïsme, l'usure, l'amour du gain dirige comme un antagoniste une partie des hommes contre l'autre c'est qu'on oublie de consulter le grand, l'éternel Code des lois divines et humaines: l'Évangile. C'est qu'on néglige de s'y conformer.

Et puisque la société n'est pas à base "d'abnégation et de détachement" comment se fait-il qu'en certains milieux on s'arroge le droit de les imposer aux autres? C'est qu'on fait trop mine, la part de Dieu et trop large la nôtre. Ce qui devient de l'usurpation.

On ne conçoit pas la justice sans la charité et un peu de pitié pour le prochain: Et cependant le "tout pour soi" fait beaucoup d'adeptes... dans notre monde civilisé.

Si la justice ne suppose pas l'abnégation de ses droits, elle peut vouloir dire: sacrifice souvent et pour que personne autour de nous ne souffre, il faut quelquefois nous imposer la souffrance ou du moins la privation dans nos goûts et plaisirs.

Plutôt subir les effets de l'injustice que d'être injuste soi-même semble réaliser le motto de plus d'une chrétienne. Et mes lectrices sont de celles-là

L'Instant Musical

L'orgue d'église doit garder le type religieux: il n'est ni le piano, ni la harpe, ni l'orchestre. Il est mieux que tout cela le but visé: il est l'orgue! Il est de l'instrument royal aux myriades de voix; tour à tour rival et soutien de la grande voix des fidèles assemblés!

Vent-on voir expliquer par un artiste éminent, virtuose de l'orgue, le rôle de cet instrument? Qu'on relise ces admirables paroles de Lemmens dans le prospectus pour l'école de musique religieuse de Malines.

"L'art pur, l'art pour l'art, loin d'être dans le culte un levier de âmes, en devient le plus fâcheux destructeur. Le plus grand compositeur du monde, le plus prodigieux improvisateur, doit en faire son deuil. Quand même, avec la fécondité d'un Mozart, il aurait l'âme tendre d'un Weber, et la puissance d'un Bach, et tout le vaste génie d'un Beethoven, si le Christ ne respire et ne vit en lui, et s'il ne respire et ne vit en le Christ, il ne sera jamais, dans l'assemblée des fidèles, qu'un airain sonore et une cymbale retentissante!"

"Pour dire à l'église les joies de l'Eglise et les douleurs de l'Eglise, et les triomphantes gloires de l'Eglise, il faut avant tout les sentir avec elle, dans son sein; il faut être membre vivant de l'Eglise. Hors de là, vous pourriez rencontrer l'imitation toujours louche, et l'exagération, toujours froide et fautive, de l'étranger qui observe: jamais l'accent vrai du fidèle qui communie, ni l'élan spontané de l'enfant qui prend part au banquet de famille!"

Et c'est un laïque qui lançait ces paroles de feu, et de cela il y a plus de quarante ans.

Jacques Lemmens restaura, en France, le véritable style de l'orgue, faussé par les Batiste et les Lefebvre Wély.

Avec Guilmant et Widor, ses plus illustres élèves, Lemmens ramenaient les belles et nobles traditions du genre qu'ont illustré les Bach et les Couperin, les Hesse et les Rinck.

C.-H. LEFEBVRE, S. J.

La Minute Gaie

Un blagueur est connu pour ses aventures qu'il n'a jamais vécues. Un ami le rencontre et lui demande: — Comme tu es pâle! es-tu malade?

Un Bon Tonique
L'HEMOGENOL FAGUET

C'est le nom du fameux tonique si recommandé aujourd'hui pour les élèves faibles ou anémiques ou toutes autres personnes qui requièrent un reconstituant prompt et énergique. L'HEMOGENOL (mot signifiant "qui produit du sang") se vend sous 2 formes, soit en pilules HEMOGENOL FAGUET, (boîte de 100) ou en liquide, L'ELIXIR HEMOGENOL FAGUET.

Demandez ce tonique HEMOGENOL FAGUET, pas de substitut, dans les bonnes pharmacies ou chez les principaux marchands de remèdes.

Vos Vieux Chapeaux

Mesdames, mesdemoiselles, voici une aubaine pour les faire remodeler et les remettre comme neufs, quel que soit leur état. Notre ouvrage est garanti et exécuté par des dessinatrices diplômées. Vous n'avez qu'à nous les expédier par la poste avec inscription des modèles désirés et grandeurs. Dans l'intervalle de trois jours nous vous les retournerons C.O.D. 50 sous chacun plus frais de poste. Si vous le préférez venez nous voir

Au Bon Ton
176 rue NOTRE-DAME, VICTORIAVILLE
SPECIALITE:
CHAPEAUX POUR DAMES
FAITS A LA MAIN
REMODELAGE
FOURRURES ET REPARATIONS

de? — Non. Mais si tu savais quelle histoire terrifiante je viens de me raconter...

QUAND ON FAIT SECHER DES BAS

Vous avez des bas ou des chaussettes de laine qui vous vont admirablement; on vient de les laver puis de les faire sécher et vous voici bien désappointés; ces accessoires d'habillement ont rétréci de telle façon qu'ils sont devenus à peu près inutilisables.

C'est une fâcheuse aventure qui arrive fréquemment et que l'on redoute toujours, car on la croit à peu près inévitable; pourtant rien n'est plus simple que de conserver à ces bas ou chaussettes leurs dimensions primitives.

Tout d'abord, ne les faites jamais sécher près du feu, car s'il existe une petite déchirure, elle s'agrandira ensuite avec une facilité extraordinaire; placez-les sur la corde à linge habituelle mais en ayant soin de les remplir de petites pierres au cas que possible sans arrêter vives.

Le poids de ces pierres distendra les bas et les maintiendra en forme.

FIN D'AUTOMNE

- I Plus de concert
Dans le bocage
Plus d'arbre vert
Au clair feuillage.
- II Aux rameaux nus
Pendents des larmes
Tristes rebuts
De tant de charmes
- III Dans le jardin
Plus de fleurettes
Pas même un brin
Fleuri d'herbette
- IV Sur le gazon
La brise emporte
A l'horizon
La feuille morte
- V C'est là, le chant
Dernier d'automne
Adieu touchant
Mais monotone
- VI L'âme en languit
Le coeur en souffre
Et dans l'ennui
L'être s'engouffre

ARVOR.

VERS LA COTE DU PACIFIQUE

M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que les chemins de fer Canadien National et Pacifique Canadien délivrent actuellement et jusqu'au 24 mai, des billets à prix réduit pour les stations hivernales de la Côte du Pacifique. Cette réduction s'applique à Port Arthur, Armstrong et toutes les autres stations de l'Est du Canada jusqu'à Vancouver, Victoria et Seattle. Elle a pour but de faciliter aux Canadiens des séjours prolongés sur la côte canadienne du Pacifique où règne, l'hiver, un climat beaucoup plus doux que dans l'Est.

Trois genres de billets sont délivrés pour ces voyages. Les billets de première classe donnant le droit d'occuper les wagons-lits et les wagons-salons de première sur paiement du supplément habituel; le billet intermédiaire donne droit aux mêmes privilèges dans les wagons-lits touristes et le troisième billet donne droit à l'accès des voitures ordinaires seulement. Dans le premier cas le délai de validité est de trois mois et dans les deux autres de six mois. Le privilège d'arrêt est attaché

La culture du tabac à St-Jacques de Moncalm

St-Jacques de Moncalm, 27 nov. — Sur les chemins poudreux qui conduisent vers ce petit centre de la culture du tabac, des voitures de fermes et de camions transportent la première récolte de 1937 de tabac à cigares cultivé dans les "quatre comtés" — récolte qui dépassera les deux millions et demi de livres et rapportera plus d'un quart de million de dollars au district de Joliette.

La portion de la récolte qui revient à Saint-Jacques de Moncalm est d'environ 2,000,000 de livres de tabac à cigares et ira entièrement à la Société Coopérative Agricole de Tabac du District de Joliette. Là, elle sera évaluée par des experts coopératifs et l'on en paiera le prix aux fermiers en se basant sur la qualité de la récolte plutôt que sur les prix moyens que paient les marchands indépendants de feuilles de tabac.

Subséquentement, quand l'on aura classifié, assorti ce tabac et qu'on l'aura préparé aux procédés de traitement et de manufacture, plus de 80 pour cent — peut-être 90 pour cent — seront vendus à l'Imperial Tobacco Company of Canada, Limited, qui a contribué dans une large mesure au développement de la qualité et à l'accroissement de la production du tabac à cigares dans le district.

Aujourd'hui, dans le bureau sobriement meublé de l'entrepôt coopératif qui borde la route conduisant à Joliette, M. J. B. Flamand, gérant de la coopérative, a fait le récit épique des progrès constants obtenus dans l'amélioration de la qualité, du volume et du prix de la plus riche récolte de ce district.

La coopérative, explique-t-il, fut formée en 1929. Les prix, alors, étaient très faibles, tellement faibles qu'ils ne rapportaient pas aux cultivateurs assez d'argent pour leur permettre d'acheter les engrais appropriés qui passent améliorer leurs cultures. Les cultivateurs ne possédaient pas, comme aujourd'hui, les avantages d'une éducation technique sur la culture du tabac et les profits de leur travail d'étaient souvent des plus déprimants.

Avec la formation de la coopérative, se leva, toutefois, une ère nouvelle pour les planteurs de tabac du comté de Joliette. Ces trains réguliers de Montréal et de Québec qui passent à Senneterre à 11h.45 du matin et à 5h. 15 de l'après-midi, dans le second à 3 h. 15 pour arriver à Senneterre à 5h. 15 de l'après-midi. Dans l'autre sens les trains partiront de Senneterre à midi et 5 minutes et à 6h. 15 du soir. Ces trains font le trajet de Montréal à Senneterre et de Québec à Senneterre à 11h.45 du matin et à 5h. 15 de l'après-midi, en allant vers Montréal et Québec.

La distance entre Senneterre et Val d'Or est de 36 milles, Val d'Or est la première grande étape sur les lignes qui relient Montréal et Québec et totale, la coopérative porta, en 1935, la production à 600,000 livres et le prix moyen à 8 cents la livre. En 1936, la coopérative manipula 750,000 livres et put payer aux cultivateurs de Taschereau, de la région de Senneterre, et de la région de Port Arthur, Armstrong et toutes les autres stations de l'Est du Canada jusqu'à Vancouver, Victoria et Seattle. Elle a pour but de faciliter aux Canadiens des séjours prolongés sur la côte canadienne du Pacifique où règne, l'hiver, un climat beaucoup plus doux que dans l'Est.

Trois genres de billets sont délivrés pour ces voyages. Les billets de première classe donnant le droit d'occuper les wagons-lits et les wagons-salons de première sur paiement du supplément habituel; le billet intermédiaire donne droit aux mêmes privilèges dans les wagons-lits touristes et le troisième billet donne droit à l'accès des voitures ordinaires seulement. Dans le premier cas le délai de validité est de trois mois et dans les deux autres de six mois. Le privilège d'arrêt est attaché

Le chemin de fer lui permit de se développer.

Le chemin de fer lui permit de se développer. En quinze ans la population de l'Abitibi augmenta de 50,000 âmes et 1,500,000 acres de terre arable furent colonisées. Les placements dans les mines de la région représentèrent un capital de \$300,000,000.

CYNISMSE
Le client au marchand. — Je ne suis pas très content de vous... m'a affirmé que cette petite statuette chinoise, que vous m'avez vendue pour de l'ivoire, n'était en réalité qu'une imitation.

Le marchand. — Je suis navré!... l'éléphant devait avoir de fausses dents.

UN FIN GOURMET
— Vous avez mordu votre femme à la joue... mais c'est de la folie...
— J'avais faim... J'adore la volaille et elle m'a dit qu'elle avait la chair de poule.

L'APPRENTI BOUCHER
Un garçon boucher écrivait à son père:
"Je profite de l'occasion de la poste pour t'apprendre que j'ai un état; dans un mois, il y aura six semaines que je suis garçon boucher. Mon maître est très content de moi, il m'a déjà fait écorcher deux ou trois fois, et il m'a promis de me faire tuer pour Pâques".

Ne courez pas des risques inutiles en cas de RHUMES DE POITRINE

ment externe et direct. Pas de drogues à avaler — pas de risque de déranger l'estomac. Vous en frictionnez simplement la gorge, la poitrine, et le dos. Puis, mettez-en une couche épaisse sur la poitrine, et recouvrez d'un morceau d'étoffe de laine chauffée.

Avant même que vous ayez fini de frictionner, le VapoRub se met à agir directement à travers la peau, comme un cataplasme. En même temps, ses vapeurs médicamenteuses pénètrent directement dans les voies respiratoires irritées, à chaque respiration.

Cette double action a pour effet de détacher les mucosités — de soulager l'irritation et la toux — et d'aider à dissiper la congestion locale. Et longtemps après que vous serez tombé dans un sommeil réparateur, le VapoRub continuera à vous apporter du soulagement.

VICKS VAPORUB
BLANC-NE TACHE PLUS

... Soignez tout rhume par ce moyen EPROUVE

Si vous avez un rhume à soigner — surtout s'il s'agit d'un rhume de poitrine — ce n'est pas le moment de faire des expériences. Employez le traitement dont l'efficacité a été doublement prouvée.

Voici ce qu'il faut faire. Il est préférable de garder le lit, et de prendre le plus de repos possible. Prenez une nourriture légère, absorbez de l'eau en quantité et veillez à la régularité des fonctions d'élimination. Employez sans tarder votre Vicks VapoRub, en lequel vous pouvez avoir toute confiance.

L'efficacité du VapoRub a été prouvée par l'emploi journalier dans plus de familles qu'aucun autre remède en son genre — et démontrée de plus par les plus vastes essais cliniques des rhumes, qui n'ont jamais été pratiqués. (Voir détails complets dans chaque paquet de VapoRub.) Vicks seul peut vous donner des preuves comme celles-ci.

Le Vicks VapoRub est un traite-

Boxeur de renom à la National Breweries Limited



Au cours de sa récente tournée au Canada, Jack Dempsey, ex-champion mondial des poids lourds, se rendit à la National Breweries Limited où il fut enchanté de rencontrer un de ses anciens entraîneurs favoris, Paul LaHaye, très bien connu des cercles sportifs à travers la province et qui maintenant est le représentant des brasseries Dawes, Dow et Frontenac à St-Jérôme.

Notre illustration fait voir de gauche à droite, Monsieur D. Dawes, Monsieur E. C. Ryan, Monsieur Pierre Beaubien, un des Vice-Présidents de la compagnie; MM. Jack Dempsey et Paul LaHaye.

Les Cadeaux ÉLECTRIQUES

SONT JOLIS, UTILES ET DE LONGUE DURÉE

CONSACREZ ce Noël à l'électricité. Le temps des fêtes vous donne l'occasion de partager votre bonheur et de faire des heureux.

Un objet pratique et durable, un cadeau électrique fait doublement plaisir. C'est le serviteur fidèle et économe d'un maître heureux.

Un cadeau électrique assure confort et bien-être. C'est le cadeau idéal.

VOYEZ dès aujourd'hui, votre marchand local, ou visitez notre salle d'exposition.

The SHAWINIGAN WATER & POWER CO.

SOYEZ SAGES! CHOISISSEZ DES CADEAUX ÉLECTRIQUES.

1	RADIO	À PARTIR DE	\$34.50
2	PERCOLATEURS	"	6.00
3	HERLOGES	"	4.00
4	GRILLE-PAIN	"	3.00
5	THERMOPLASMES	"	5.95
6	CHAUFFERETTES	"	2.75
7	ASPIRATEURS	"	35.00
8	FERS À FRISER	"	1.40
9	FERS À REPASSER	"	2.50
10	LAMPES LISEUSES	"	3.00

Nouvelles de Nicolet

M. et Mme J.-E.-R. LaBadie, ainsi que M. J. Duroché et sa fille Mlle Jacqueline, de Montréal, sont venus visiter M. et Mme Omer Camirand, de cette ville, dimanche, le 14 novembre dernier.

Mlle Cécile LaBadie, de Montréal est actuellement en promenade chez sa tante, Mme Omer Camirand, de cette ville.

M. et Mme Oliva Lambert, de cette

ville, sont revenus d'un voyage de quelques jours aux Etats-Unis.

MM. Jacques et Marcel Trahan, étudiants en droit, de Montréal, sont venus chez leur père, l'hon Juge A. Trahan, de cette ville, à l'occasion du départ de leur frère, le Rév Père Bernard, dominicain, pour les missions du Japon.

M. Louis Polier, de St-Grégoire, était de passage chez M. et Mme Omer Camirand, de cette ville, ces jours derniers.

ELECTION CHEZ LES DAMES DE LA CHARITE

Mardi, le 23 novembre dernier, avait lieu la réunion générale des membres de l'Association des Dames de Charité de cette ville pour procéder à l'élection annuelle de leurs officières.

Ont été élues: Présidente, Mme J.-O. Courchesne, Vice-présidente, Mme Samuel Cartier, Secrétaire, Mme L.-P. Proulx, Trésorière, Mme Félix Descôteaux.

Depuis maintenant plus de 40 ans cette association des Dames de Charité n'a cessé de se dévouer à l'organisation de toutes sortes d'oeuvres de charité afin de venir en aide aux Rév. Soeurs Grises, gardiennes de l'Hôtel-Dieu de cette ville et de soulager les pauvres et les affligés de cet hôpital.

L'oeuvre poursuivie par les Dames de Charité jusqu'à ce jour a été des plus fructueuses et couronnée d'un succès toujours de plus en plus grand, chaque année.

Toute la population de Nicolet reconnaît et apprécie hautement les nombreux sacrifices que s'imposent ces dévouées protectrices des pauvres et des orphelins. Aussi toute la population nicolétaine répond-elle toujours avec empressement à l'appel de ces Dames lorsqu'il s'agit d'organisation de soirée, de fêtes, etc... au profit des pauvres de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

CELEBRATION DES QUARANTE-HEURES EN LA CATHEDRALE DE NICOLET

Dimanche, le 28 novembre dernier s'ouvraient d'une manière solennelle en la cathédrale de cette ville pour se continuer les lundi et mardi, les 29 et 30 novembre les saints exercices des Quarante Heures.

La solennité de l'ouverture de ces saints exercices fut un peu diminuée, cette année, par l'absence du regreté Premier Pasteur de ce diocèse, Son Excellence Mgr Bruneau, que la mort est venu enlever à l'amitié de ses ouailles il y a quelques semaines, et qui avait toujours l'habitude de donner un cachet de tout premier ordre à ces saints exercices en présidant lui-même l'ouverture de ces fêtes sacramentelles.

Cette année l'ouverture en fut faite par M. le chanoine Calixte Arseneault, supérieur du Séminaire de cette ville, qui célébra la messe solennelle de 9.30 hrs, assisté de diacre et sous-diacre.

Après la messe, M. le chanoine Arseneault porte lui-même processionnellement l'ostensoir autour de la cathédrale, précédé des enfants de chœur dirigés par les Rév. Frères des Ecoles Chrétiennes, de l'Académie Commerciale de cette ville, des membres du clergé parmi lesquels on distinguait: Mgr Ant. Camirand, P.D.V.G., Vicaire capitulaire de ce diocèse, Mgr F.-A. St-Germain, P.D. M. le chanoine L. Hébert, curé de la cathédrale, MM. les abbés Thibault et Roberge, procureur et secrétaire de l'évêché, Mgrin assistant-secrétaire et G. Dubé, vicaire auxiliaire.

M. Chs Beaubien, marguillier en charge du banc d'honneur, portait le dais.

Pendant la procession la chorale sous la direction de M. l'abbé J.-Bte Mathieu, exécuta plusieurs hymnes et motets en l'honneur du saint Sacrement. L'orgue était touché par M. Ed. Chatillon, organiste de la cathédrale.

Au retour au sanctuaire, le grand ostensoir doré fut exposé sur le maître-autel magnifiquement décoré et illuminé de nombreux lampions de teintes différentes, pour l'adoration des fidèles.

Ces saints exercices furent préchés par M. l'abbé Walter Houle, L. ès L. préfet des études, bibliothécaire, professeur d'apologétique et de diction, aumônier-directeur du cercle Gérin-Lajoie, au Séminaire de cette ville.

Tous ces saints exercices qui eurent lieu chaque jour à 9 hrs A.M. et à 7.30 hrs du soir furent suivis avec beaucoup de piété par toute la population de Nicolet. A chaque exercice, la cathédrale était remplie de fidèles.

La garde au saint Sacrement pendant le jour était faite par les élèves de l'Académie Commerciale des Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville, et la nuit par différents groupes de citoyens de la ville et de la campagne.

La magnifique décoration du maître-autel fut à la charge des Révérends SS. de l'Assomption.

PROGRAMME DE FETES AU SEMINAIRE DE NICOLET, DEPUIS 1882.

Par Rodolphe Courchesne AU SEMINAIRE

1882. — A la distribution des prix, Mgr L.-F. Laféche, évêque des Trois-Rivières assistait, ayant à ses côtés plus de 70 prêtres du diocèse, ainsi que plusieurs notables, presque tous anciens élèves du Séminaire. Ouverture par un discours prononcé par un des élèves, M. Exilla Boisvert. Ensuite vint le concours d'éloquence. Quatre rhétoriciens, MM. Arthur Papillon, Séverin Girard, Arméius Lafrenière et Ernest Derooy. Un très joli drame — "Les Incommodités de la Grandeur" — fut on ne peut mieux joué, les acteurs furent: MM. E. Rinfret, Chs. Verge, Lud. Gagnon, A. Lafrenière,

H. Boisvert, H. Hébert, H. Magnan, A. Gouin, G. Bellemare, S. Girard, E. Gélinas et N. Tétreau. La séance se termina par la cantate — "Les Vacances" — Le chant et la musique étaient sous la direction de M. O.-H. Chatillon.

1883. — Séance de fin d'année. Présidait la séance, le Très Révérend C.-O. Caron, administrateur du diocèse, ayant à sa droite, M. le Supérieur A.-N. Bellemare et à sa gauche, M. le directeur du Séminaire des Trois-Rivières. Il y avait une soixantaine de prêtres et près de 400 autres personnes dans l'auditoire. Des discours patriotiques furent prononcés par MM. E. Derooy, A. Gouin et A.-O. Papillon. Les chants canadiens harmonisés par M. Ernest Gagnon ont été très bien rendus. Quatre élèves de rhétorique ont ensuite monté sur le théâtre pour le concours d'éloquence. Ce sont MM. Robert Brady, Ubald Plourde, Honoré Hébert et Chs Verge. L'Hymne des "Fils de Châteauguay", composée par M. O.-H. Chatillon a été admirablement bien chantée par le chœur des élèves sous la direction de M. Chatillon lui-même.

1884. — A l'occasion de la fête patronale du Supérieur il y eut une magnifique soirée dramatique et musicale au Collège. Au delà de 40 membres du clergé y assistaient pour présenter leurs respects et hommages au Rév. M. I. Gélinas, Supérieur du Séminaire. Les élèves ont joué le drame: "Jean le Maudit". Deux surtout se sont surpassés, ce furent: MM. J. de Gonzague et A. Smith. A la suite du drame, deux élèves, MM. B. Désilets et H. Hébert se sont distingués à une petite pièce qui a été jouée admirablement bien, "L'Harmonie Ste-Cécile" a exécuté les morceaux suivants: L'Étoile du Nord, La Ruche d'or et le Pas Redoublé. Le chœur des élèves a aussi fort bien rendu la Cantate à M. le Supérieur et Hommages à Christophe Colomb. L'Adresse des élèves à M. le Supérieur Gélinas a été présentée par M. A.-O. Papillon, élève de Philosophie et réponse de M. le Supérieur Gélinas.

1888. — Opéra comique "Le Voyage en Chine". Acteurs: MM. Henri Dufresne, J.-E. Blondin, Alph. Houle, C.-E. Lambert, Théodore Vanasse, Upton Savoie, Antoni Davely, Robert Chatillon, Sabin Noury et Henri Savoie. La fanfare "L'Harmonie Ste-Cécile" a fait entendre plusieurs morceaux choisis. Violon: M. O.-H. Chatillon et Alphonse Smith au piano.

1890. — Les membres de l'Académie du Séminaire ont donné une séance littéraire et musicale devant la communauté le jour de Noël. L'Harmonie Ste-Cécile a exécuté plusieurs charmants morceaux. Les orateurs ont été M. l'abbé J. de Gonzague, eccl., MM. Stephen Edge et A. O. Dorais.

1891. — Commémoration du 24 mai 1866. 1ère Partie, avant-midi. Séance donnée par la "Société Littéraire" du Séminaire. Ouverture, Fidélité, par la fanfare. Allocution du Président de la Fête, M. Antonio Camirand. Chants canadiens (E. Gagnon) par l'Orphéon. Discours, sujet: Léon XIII par M. Edouard Blondin. Chant, Canadiens, imitations nos pères (E. Desjardins) par l'Orphéon. Discours, Nos Gloires Nationales, par M. Odilon Papillon. Chant, Les fils de Châteauguay (Rossini) par l'Orphéon. Discours, Nos Croisés par Albert Bibaud. Les soirées de Québec (E. Gagnon) par l'Orphéon. Discours, Nos Missionnaires, par Joseph Houle.

2ième partie: — après-midi, les élèves se rendent sur le rond des courses, Combats simulés et opérations militaires par la compagnie des "Fils de Châteauguay". Ensuite: collation sur le terrain.

3ième partie: — Soirée, Airs canadiens, Chants canadiens, Ballons lancés, Sabres, fusillades et feu d'artifice.

1893. — "Fort comme un Turc", Opérette. Acteurs: MM. Henri Dufresne, Wilbrod Paul Dufault, Geo. Et. Cartier, Ephrem Lemire, R. Beauséne, Henri Lesieur et Alfred Forest.

"Les fourberies de Scapin", comédie. Acteurs: Adélar Gaudet, Geo. Et. Cartier, Sabin Noury, Roméo Beauséne, Wilbrod Dufault, Alfred Forest, Jos Blondin et Chs Clerk. MM. O.-H. Chatillon, violon; Alph. Smith et Harry Smith au piano. Fanfare: "L'Harmonie Ste-Cécile".

1896. — Ouverture de la séance par un morceau exécuté par la fanfare "Ste-Cécile", sous la direction de M. l'abbé Georges Désilets. M. Arthur Trahan, élève finissant lut une adresse à M. le Supérieur le Rév. I. Douville, qui répondit.

"M. Chouffeur restera chez lui", Opérette interprétée par MM. H. Duhaime, A. Mélançon, B. Moreault, Chs Oulmet, Camille Duguay et H. Belcourt.

"Les tribulations du Marquis de la Grenouillère", Comédie. Acteurs: MM. V. Doyon, R. Crochetière, A. Trahan, L. Marchildon, Edouard Dufresne et W. Pitt.

1899. — 27 décembre, Sacre de Mgr J.S.H. Bruneau. — "Morus", tragédie. Acteurs: MM. J.-A. Sévigny, A. Dessureault, L. Morin, C. Bourgeois, Geo. Courchesne, Er. Lebrun, A. Béliveau et Rosalie Crochetière. "Le docteur Vieux Temps", Acteurs: T. Légal, A. Sévigny, Camille Duguay, C. Giroux et W. Robidoux. Fanfare:

L'Harmonie Ste-Cécile. 1901. — "Haydee ou Le Secret", Opéra-comique. Acteurs: Camille Duguay, Edmond Dufresne, Joseph Desrosiers, R. Crochetière, H. Vincent et Alfred Beaudet. Fanfare: L'Harmonie Ste-Cécile.

1904. — "La forge dans la forêt" exécuté par la fanfare. "Les jeunes Captifs", drame. Acteurs: MM. F.-X. Lacoursière, E. Lebrun, C. Champagne, O. Plante, W. Paradis, H. Laferte, P. Gamache. "Le nouveau Seigneur du Village": Opéra-comique. Acteurs: P. Lavigne, L. Charpentier, Ed. Dufresne, W. Robidoux, L. Duguay, A. Perreault.

1906. — "Les Cloches de Cornéville", Opéra-comique. Acteurs: MM. L. Charpentier, R. Jutras, F.-X. Lacoursière, W. Robidoux, A. Elle, A. Beaudet, O. Bergeron, H. Vincent, W. Lefebvre, A. Forcier, A. Désaulniers, W. Frawley, S. Elle et N. Pleau.

1908. — Fête de M. le Supérieur, Mgr Moïse-Georges Proulx. "Le Roi des Oubliettes", drame. Acteurs: MM. H. Cardin, Ed. Nadeau, A. Beaudet, Ar. Houle, D. Martel, P. Biron, Th. Bois, Ph. Dombrowski, L. S. Joyal, A. Verville, Jos Belleville et Georges Dufresne. Le programme musical, sous l'habile direction de M. Ed. Chatillon fut un véritable régal et M. Georges Dufresne, dans sa chanson du Polichinelle mérita un enthousiaste rappel. Les élèves réunis, chantèrent le joli refrain: "O Nicolet qu'embellit la nature". MM. les abbés A. Blondin, de Ste-Monique et R. Brassard, de St-Léonard, exécutèrent tour à tour les solos de cette jolie chanson, auxquels répondirent un chœur d'environ 100 voix.

1909. — "L'Avare", comédie. Acteurs: MM. R. Dussault, J. Hébert, E. Papillon, L. Paradis, O. Rouette, C. Champagne, E. Leclerc, A. Vi- gneau, G. Landry et A. Tousingant. "Les deux Turonne" Arthur Dufresne, E. Bertrand, A. Durocher et H. Martin. Fanfare: L'Harmonie Ste-Cécile. Accompagnateurs: Ed Chatillon au piano et le Rév. A. Bernier au violon.

1911. — "Les Tribulations d'un Témoin" Comédie, et "A Clichy", opérette. Personnalités: MM. E. Plante, E. Bonin, E. Duchesnay, P. Simo- neau, Jos Duguay, L. Houde, R. Gaudet, Ph. Pélouquin, E. Lafontaine, J. Charpentier, A. Ricard, Alb. Bertrand, E. Leboeuf et R. Jutras. Du joli chant fut aussi fait par M. E. Leclerc. La direction artistique fut M. l'abbé Ant. Camirand.

1912. — Ouverture: Une noce au Village, par la fanfare. "Lara", opéra-comique. Acteurs: C. Champagne, J. Charpentier, Gratien Landry, E. Bertrand, Geo. Dufresne, R. Gaudet, Adjuitor Laroche, E. Leclerc, E. Bonin et Av. Houle. M. l'abbé A. Camirand, préfet des études avait préparé et dirigé les acteurs.

1914. — "García Moreno", drame. Acteurs: J. Charpentier, A. Laroche, P. Nadeau, E. Leboeuf, G. Esnouf, L. Désilets, E. Bonin, A. Manseau, E. Lafontaine, P. Simo- neau, E. Laforest, C. Proulx, R. Gaudet, P. Pélouquin, H. Lauzière, H. Wilcott, J. Parenteau, S. Savoie, L. Houle.

1915. — Réception au Séminaire de S. E. le Cardinal Bégin, de Québec. Entrée: la fanfare. Adresse à Son Eminence. Ouverture: "La Cloche d'argent", opéra-comique. Acteurs: J. Charpentier, Geo. Dufresne, P. Nadeau, Ph. Pélouquin, A. Désilets, H. Leblanc. Finale: "Sous les Etoiles", Fanfare.

1915. — Distribution des prix. "Yvonnik", drame. Acteurs: J. Charpentier, P. Nadeau, L. Houle, H. Leblanc, Léopold Désilets, Ar. Ricard, P. Carignan et J. Proulx. Entr'actes: Distributions des Prix, des Médailles, Croix d'Honneur et Prix Spéciaux. Orchestre et discours d'Adieu des Finissants.

Cartes Professionnelles

Gaudet et Vigeant
AVOCATS - PROCUREURS
NICOLET, P. Q.

RUE NOTRE-DAME TEL. 109
Paul-A. Trahan,
B.S., L.L.B.
Avocat - Barrister
Nicolet, P. Q.

Armand Proulx
AVOCAT
Rue Notre-Dame,
NICOLET.

Casler postal 233
J.-Arthur Désilets
B.A., L.L.B.
Notaire
Rue Plessis, Nicolet, P. Q.

David Deshaies
A.D.B.A.
Architecte,
NICOLET,
C.P. 74 C.P. 118

CONSTRUCTEUR
Pour vos réparations de bâ-
tisses, vos constructions nou-
velles, adressez-vous toujours
à:
Eugène Marchand
Entrepreneur - Constructeur
NICOLET, P. Q.

TELEPHONE 81
DOCTEUR GEORGES-ÉTIENNE ROY,
Ex-Médecin de l'Université de Paris
SPECIALITÉ: Chirurgie générale, Urologie, gynécologie.
Chirurgien à l'Hôpital du Christ-Roi de Nicolet
RUE NOTRE-DAME, NICOLET, P. Q.

La Compagnie de Tricot de Nicolet
Nicolet Knitting Company
H.-N. BIRON, Prop.
RUE NOTRE-DAME NICOLET, P. Q.

Avec les compliments de
Arthur Martin
Gérant de
CONSOLIDATED OPTICAL CO LTD
NICOLET

Guild, Membre Board of Trade Montréal Corn Exchange,
Téléphone: Bell Nicolet 104 Adresse Télégraphique
Local Aston Junction
Bureau et Entrepôts Code Dowlings
Ave S.-Raphaël 4e Édition
Alexandre Gaudet,
ÉPICERIE & PROVISIONS EN GROS
Etablie en 1893 ASTON JCT. P. Q.

ROLLAND LEMIRE
GARAGE
SPECIALITÉ: Peinture d'automobile, Distributeur
autorisé pour Ford: passager, camion.
L'émail Laque Moderne pour
le fini d'automobile
ROXO NICOLET

RODOLPHE BEDARD
Bureau établi en 1908
Expert-Comptable licencié
et agréé
(Chartered accountant)
Consultations pratiques en
matières Commerciale et
Financières
425, avenue Viger, Montréal.

Tél. 138 — Casler P. 106
Gérard Boyer
Notaire
Greffe: J. C. H. Laflamme
Rue Notre-Dame, — Nicolet.

Rue Panet Tél. Local
Dr H. Chatillon
Dentiste
B.A.L.C.D. D.C.D.
Face de l'Hôtel de ville
Nicolet, P. Q.

Dr Geo. Smith
ex-interne
des hôpitaux de Québec et de
Sudbury
Médecine générale
rue Notre-Dame
NICOLET, P. Q.

J.-A. Simard
NOTAIRE
ST-WENCESLAS,
Co. Nicolet.
Prête Hypothécaires
Assurances, Feu, Accidents et
Automobiles, Formation de
Sociétés, Successions.

TEL: 1556-J Satisfaction
Service Prompt
Napol. Provencher
Contracteur-Plombier
Licencié
Installation de chauffage à
eau chaude et à vapeur
74, Notre-Dame, Nicolet, Qué.
Lisez
LE NICOLETAIN.

Si vous connaissez des amis sus-
ceptibles d'être intéressés par un
journal tel que le nôtre, remplissez
le bulletin et envoyez-le à notre ad-
ministration.

Si notre journal vous intéresse
vraiment, vous ne manquerez pas
de remplir le bulletin ci-dessous et
nous l'adresser avec votre chèque.

Envoyez un numéro-spécimen de votre journal à:

Nom

Adresse

Nom

Adresse

Nom

Adresse

Signé

Bulletin d'abonnement

Tarif d'abonnement au
"NICOLETAIN"

Un an \$1.00
Six mois \$0.60

ETATS-UNIS:

Un an \$1.50
Six mois \$1.00

(écrire bien lisiblement)

pour une période de 1 an — 6 mois
(biffez l'indication inutile)

à partir de

Ci-joint le montant de dollars (\$)
(Payez par chèque ou mandat-poste)

(Signé)